

Les éclairages de l'UD CFDT du Rhône - sécurisation des parcours professionnels

| | Les VERTS | PS | UDF | UMP | FN |
|--|--|---|--|--|--|
| objectif emploi | pleine activité | 5% de chômage en 2012 avec durée divisée par 2 | lutte contre l'exclusion | c'est dans le travail que se trouve la voie du plein emploi. | en finir avec le chômage plutôt que de l'indemniser |
| principe de base | pour une conversion écologique de l'économie et une société de pleine activité | par l'investissement et relance pouvoir d'achat un nouveau modèle de croissance qui conjugue la création d'emplois, l'innovation, la sécurité des carrières professionnelles et le développement durable, | politique de croissance passant par la reconnaissance et le soutien aux entreprises multiplier le travail, pas le diviser | mettre le travail au cœur de nos choix de société : effort, initiative, prise de risque, courage, audace. revaloriser le travail et augmenter le pouvoir d'achat | baisse de l'intervention de l'état totale liberté pour les français mais anti-libéral (?) |
| méthode | dialogue social | Conférence Nationale qui aura pour charge de débattre des orientations et des propositions en termes d'emploi, de salaire, de conditions de travail et de protection sociale, dans le secteur privé comme dans la fonction publique | dialogue social : instaurer un débat permanent (utiliser le CES et le parlement) | dialogue social | faire confiance au peuple insuffler de la liberté dans l'économie |
| interlocuteurs | structurer le dialogue social (renforcement des syndicats) | partenaires sociaux | les forces vives de la nation | tous : assoc, patronat, syndicats... | les salariés, les agents de l'état (pas leur syndicat) |
| négociation collective / rôle des syndicats | renforcement représentativité des syndicats basée sur l'élection par branche (projet CGT CFDT) renforcer le pouvoir des syndicats et structurer le dialogue social rétablissement principe de faveur | renforcement représentativité des syndicats sur élection par branche faciliter l'adhésion renforcer le dialogue social rétablissement principe de faveur accord majoritaire | revaloriser le fait syndical : assouplissement et actualisation des règles de représentativité. Financement transparent des syndicats, élections professionnelles à dates régulières | renforcer la représentativité des partenaires sociaux négociation au niveau de l'entreprise | sortir des critères de représentativité issu de 66 (résistance), casser les monopoles des syndicats actuels. |
| innovation | | innovation encouragée pôles d'innovation participation publique dans entreprises innovantes, µcrédit, fondations | | poursuivre les pôles de compétitivité | |
| création d'entreprises | créateur d'entreprise = droits sociaux idem salariés pendant 3 ans et sur ses 2000 premiers € de salaires | | effort pour aider les chômeurs à créer leur entreprise (développement des micro crédits) | défiscalisation des investissements en fonds propre ds création d'entreprises | développer le dynamisme entrepreneurial pour permettre à chacun de créer son entreprise |

Les éclairages de l'UD CFDT du Rhône - sécurisation des parcours professionnels

| | Les VERTS | PS | UDF | UMP | FN |
|--|---|--|--|---|--|
| créer des emplois | | relance emplois jeunes cotisations patronales sur la production de richesses retour au contingent HS et taux majoration 25% des HS | « Small Business Act » 1 ^{er} pacte : 2 premières créations d'emploi exonérées de cotisations pendant 5 ans quel que soit le salaire (ou à 10% de cotis pdt 2 ans (cotis retraite)). | le travail créé le travail : supprimer les dispositifs qui incitent à ne pas travailler rôle des entreprises = créer des emplois | par la défiscalisation qui libèrera l'investissement les PME créent des emplois |
| incitation / cotisations sociales | prime salariale pour les 1 ^{ères} H des contrats à temps partiel (inciter à atteindre 20 h/mois) | cotisations sociales plus fortes si nombreux contrats précaires et en fonction de la durée des contrats | transfert des charges pesant sur le travail vers d'autres marqueurs économiques (TVA sociale, CSG) | incitations fiscales réduites mais sans conditions contre partie à l'emploi des séniors allègement charges = branches qui révisent leur grille salariale plafonnement allègement pour les entreprises qui rémunèrent mieux actionnaires que les salaires réduire les charges sociales | |
| fiscalité des entreprises | augmentation de l'impôt sur les bénéfices pour les grandes entreprises taxe prof = en partie assise sur l'empreinte écologique éxo si investissement énergie renouvelable exo si mise en place 35 h avec embauches compensatrices (-20 sal) et passage tps plein si déjà 35 h, exo sur note « sociétale et environnementale » | taux d'imposition = faible si investissements productifs et fort si versement dividende fort. pénalisation des patrons voyous | transfert sur les taxes sur les énergies fossiles | baisse d'impôt des entreprises si mise en place participation (PME) réduire les charges fiscales = priorité dès la dette publique atténuée | favoriser les PME permettre aux sociétés d'investir pour augmenter le pouvoir d'achat des salariés |
| fiscalité des citoyens | rétablir le niveau de 2000 | | | défiscalisation des revenus des étudiants | suppression impôt sur le revenu pour relancer la consommation donc l'emploi 1 enfant = 1 part fiscale |
| aide aux entreprises | développement de l'économie solidaire et des TPE | développement des services de proximité soutien SCOP, mutualisme | stabilité juridique et fiscale soutien SCOP, mutualisme | réconcilier salariés et entreprise l'état est caution pour projets professionnels / initiatives | seuls les investissements dans les PMI PME ouvrent droit à déduction |

Les éclairages de l'UD CFDT du Rhône - sécurisation des parcours professionnels

| | Les VERTS | PS | UDF | UMP | FN |
|---|--|--|---|--|--|
| | encouragement de la reprise d'entreprise par ses salariés | soutien du monde associatif : subvention contractualisée démantèlement taxe salaire pour les assoc soutien économie solidaire et sociale rééquilibrer relation sous traitants donneurs d'ordre | | suspension des seuils sociaux (mise en place IRP...) pendant 2 ans aides à l'agriculture = prolongement de la PAC simplifier, alléger les procédures (guichet unique) favoriser l'actionariat | fiscale |
| dispositif sécurisation parcours pro | structures territoriales pilotant la gestion des transitions professionnelle : emploi / formation / chômage | couverture professionnelle universelle : emploi / garantie de ressource / promotion professionnelle. notion de « carte vitale professionnelle » | | | |
| évolution professionnelle | | exonération de cotis sociales favorisant la progression des bas salaires | | | |
| formation professionnelle | gestion des dispositifs de FPC | DIF renforcé si formation initiale courte | à refonder et mieux utiliser information systématique de ts les salariés compte épargne formation : maxi 12 mois stockable pour formation longue | réforme de la FPC = permettre des formations qualifiantes, longues : compte épargne formation individuelle crédit de « n » années | |
| contrat de travail | | primauté du CDI suppression du CNE suppression des dispositifs portant atteinte au statut public | loi = principes communs d'un contrat unique CDI accord = adaptation de ce contrat à chaque branche prof | un seul contrat en CDI, souple pour les entreprises | statut juridique et social de la mère de famille |
| jeunes | allocation d'autonomie | allocation Entrée dans la Vie active AVE | contrat formation emploi pour les « sans qualif » (l'entreprise est remboursée des frais de formation et accompagnement) | | |
| stagiaires | | rémunération et encadrement réglementés | | | |
| apprentissage | | suppression apprent. à 14 ans et travail nuit à 15 ans développer l'apprent. sous statut scolaire développer des voies des | | | revaloriser le travail manuel |

Les éclairages de l'UD CFDT du Rhône - sécurisation des parcours professionnels

| | Les VERTS | PS | UDF | UMP | FN |
|----------------------------|---|--|--|---|---|
| | | métiers dans l'éd nat | | | |
| droits des salariés | SMIC à 1500 € bruts / mois | participent à toutes les décisions dans l'entreprise qui concernent l'emploi et les salaires SMIC à 1500 € brut/mois | pas d'augmentation du SMIC | déblocage participation stock option aux dirigeants, si actionnariat salariés retraite chapeau + golden parachute pour dirigeant qui prend des risques | |
| temps de travail | extension des 35 h à tous les salariés | bilan 35 h avec les partenaires sociaux extension 35 h à tous les salariés retour au contingent HS et taux majoration 25% des HS | maintien 35 h mais assouplissement HS retour majo HS à 25% voir 35% mais exonérées de cotis soc. (neutre pour l'entreprise) | chacun doit pouvoir moduler son tps de travail et son revenu tout au long de sa vie possibilité de travail des RTT liberté des HS travail RTT et HS (majo à 10%) exonérés de cotis ouverture des magasins le dimanche si salariés volontaires congés maternité = possibilité de moduler (+ / - court) APE = possible quel que soit l'âge de l'enfant | travailler plus pour gagner plus abroger les 35 h cumul d'activités liberté des HS |
| retraites | | | | suppression des retraites anticipées liberté totale de cumul emploi / retraite | cumul emploi / retraite travail après 65 ans |
| délocalisations | | remboursement des aides publiques si délocalisation | a réciprocité des échanges et respect des droits de l'homme | limiter les délocalisations en exigeant l | mettre en place des outils pour maîtriser les conséquences néfastes de la mondialisation (concurrence déloyale) |
| licenciement | licenciement boursier = contribution spécifique sur les résultats | licenciement éco : droit congés conversion ouvert aux CDD et intérim. restructuration = obligation volet réindustrialisation licenciement boursier : renforcement des droits de contrôle des salariés | | procédures de licenciement simples, moins longues et moins incertaines | |
| indemnités chômage | | | | assurance « salaire », + juste, + protectrice, + incitative au retour à l'emploi, + adaptée à la situation de chacun indemnité = rémunération de la | salaire parental (homme ou femme) |

Les éclairages de l'UD CFDT du Rhône - sécurisation des parcours professionnels

| | Les VERTS | PS | UDF | UMP | FN |
|--|-----------|--|---|---|---|
| | | | | recherche d'emploi | |
| insertion chômeurs | | suivi individuel liant emploi et formation, géré par les régions | | supprimer les dispenses de recherche d'emploi des seniors assurance « retour à l'emploi » = fusion ANPE / UNEDIC / services de l'insertion de l'état accompagner par des organismes spécialisés revenu du travail > revenu d'assistance aide d'un actif > aide d'un inactif (cantine, sport, transport, logement) | |
| insertion / précarité | | | activité universelle gérée par le conseil général : allocation = obligation d'activité non marchande | maintien prime pour l'emploi ms besoin de recentrage de cette prime (ne bénéficie pas aux publics prioritaires + décharge des entreprises sur l'état) logement d'insertion pour tous les travailleurs inciter à l'emploi aide = obligation d'activité d'intérêt général | maintien prime pour l'emploi |
| intervention de l'état / moyens de contrôle | | augmentation des effectifs de l'IT | | l'état intervient moins (réduire l'interventionnisme de l'état) mais mieux réduction des normes contrôle à postériori (pas d'autorisation préalable) rôle de l'état = protéger les personnes | l'état est réduit à ses missions régaliennes (justice, police, diplomatie). |